

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CATHY GAUDET	Numéro de permis 2018963	Date d'inspection Le 15 mars 2024	
Nom de l'établissement Garderie les petits amis de Cathy		Numéro de téléphone (506) 387-5812	
Adresse 241 rue Bédard Dieppe NB E1A 0H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
6(1) La demande de renouvellement du permis est présentée au moins quatre-vingt-dix jours avant la date d'expiration de celui-ci.	6(1)	31 janv. 2024	07 févr. 2024
<p>Commentaires : Un courriel fut envoyé le 15 janvier 2024 afin de recevoir les documents manquants afin de finaliser la demande de renouvellement. L'inspectrice a reçu des documents par courriel le 23 janvier 2024, mais n'est pas complète. Les derniers documents furent envoyés le 7 février 2024. L'exploitant est responsable de soumettre tous les documents nécessaires au Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance avant la date d'expiration de son permis. La lacune est maintenant conforme.</p>			
Commentaires généraux			
<p>L'inspecteur est sur les lieux pour l'inspection de renouvellement. Celle-ci a été en mesure de finaliser la demande de renouvellement. Les documents nécessaires furent envoyés par courriel à l'inspecteur.</p>			

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 mars 2024

Date

original signé par
Cathy Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 mars 2024

Date